

# Féminicides : pourquoi l'hécatombe continue malgré les dispositifs de protection

Moyens insuffisants, policiers mal formés, associations débordées... En dépit d'une volonté politique affichée et de l'augmentation des budgets alloués, la France peine à faire chuter le nombre de féminicides, encore en hausse ces derniers mois.

Par [Lucie de Perthuis](#) et [Gabriel Plunian](#)

Le 29 avril 2026 à 06h15

**P** Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article.



La longue liste des noms de femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint, déployée en février 2025 devant l'Assemblée nationale par le collectif Nous toutes. ABACA/Alain Apaydin

Réagir

Enregistrer

Écouter l'article



00:00/00:00

Dans un bureau étroit au fond d'une cour, Monique, casque sur les oreilles, répond inlassablement au téléphone. En ce lundi matin, il sonne presque en continu. « Après le week-end, ça n'arrête pas », explique-t-elle. Depuis vingt ans, elle gère l'accueil téléphonique des femmes victimes de violences au centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) de Paris, qui accompagne plus de 4 000 femmes par an. « J'ai des dossiers en attente, mais pas de disponibilité pour des rendez-vous », explique la salariée de l'association. « On a en tête qu'il peut y avoir un drame. »

[Le drame tant redouté, c'est le féminicide](#). Avant sa disparition à la fin du mois de mars, [Manon Relandeau avait pris contact avec une association d'aide aux victimes de violences conjugales](#) dans la région nantaise. Elle avait un rendez-vous le 3 avril. Elle ne s'y est jamais rendue. Lundi, [son conjoint a été interpellé en Algérie](#) où il avait pris la fuite avec leur enfant de 15 mois. Il est soupçonné d'avoir tué sa compagne. Elle pourrait être la 43e victime de féminicide de l'année 2026.

**Vidéo** Disparition de Manon Relandeau près de Nantes : son conjoint interpellé en Algérie, leur petite fille retrouvée

Selon les chiffres du gouvernement, 94 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2023. Elles étaient 107 en 2024. Puis 170 en 2025, selon le décompte du collectif Nous toutes.

À la fin du mois de mars, [Cédric Prizzon est arrêté](#) pour le double meurtre de sa compagne et de son ex-compagne, retrouvées enterrées au Portugal. Quelques jours plus tard, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), [un homme met le feu à son appartement et y enferme sa conjointe](#). Elle se tuera en sautant par la fenêtre. Mi-avril dans la Vienne, c'est un ancien militaire qui abat froidement son ex-compagne et sa belle-sœur à coups de fusil, caché dans le véhicule de sa victime. Quelques semaines plus tôt, elle avait déposé une main courante, pourtant proscrite en matière de violences conjugales.



Podcast [2/2] Francis Evrard : la justice face à un prédateur sexuel

▶ Écouter

## « Une efficacité très limitée » des dispositifs existants

Les chiffres cités plus haut ne prennent pas en compte [les suicides forcés, ou « féminicides indirects »](#). En 2024, 906 femmes se sont suicidées ou ont tenté de mettre fin à leurs jours à cause du harcèlement de leur conjoint ou ancien conjoint. On peut ajouter les victimes collatérales des féminicides, en premier lieu les enfants. En 2024, [les violences conjugales ont rendu 94 enfants orphelins de père et/ou de mère](#).

Malgré une prise de conscience collective et le déploiement de dispositifs de protection des victimes ces dernières années, les femmes sont toujours plus nombreuses à perdre la vie en raison de leur genre.

En effet, depuis le [Grenelle des violences conjugales](#) en 2019, l'arsenal

juridique de protection des femmes a été largement renforcé. Le gouvernement a, par exemple, mis en place un numéro, le 3919, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les [ordonnances de protection](#) sont en constante augmentation depuis 2017, tout comme le nombre de [téléphones grave danger](#). En 2020, le bracelet antirapportement est venu compléter cet arsenal. Depuis 2023, les victimes de violences conjugales peuvent aussi bénéficier de l'aide universelle d'urgence, un soutien financier pour s'éloigner du conjoint dangereux.

---

**À lire aussi** Féminicides : « Il faut une révolution culturelle des magistrats et de la société », soutiennent les associations

---

### Newsletter Enquête en cours

Une plongée dans l'actualité des faits divers, pour éclairer la face sombre de notre époque



Inscrit

[Toutes les newsletters](#)

Si ces dispositifs représentent des avancées considérables, ils peinent à se généraliser et à faire leurs preuves. « Leur efficacité demeure très limitée, notamment en raison de moyens budgétaires insuffisants », dénonce la députée Insoumise Gabrielle Cathala, qui plaide pour une commission d'enquête sur les défaillances de l'État en la matière. Parmi les victimes de féminicides en 2024 qui avaient signalé des violences à la police, seules quatre bénéficiaient d'un dispositif de protection qui n'a pas empêché leur mort.

## Les associations en première ligne

« Les dispositifs d'urgence existent, mais ils sont saturés », affirme la directrice du CIDFF de Nice (Alpes-Maritimes), Prune de Montvalon. Les associations doivent notamment composer quotidiennement avec le manque de [places d'hébergement d'urgence](#). Face à l'impossibilité de loger une femme

en danger, « on travaille sur des stratégies d'évitement du risque », affirme la directrice de l'association. « On se débrouille au cas par cas, c'est du système D », explique Émilie, directrice adjointe du CIDFF de Paris. Et ce manque de moyens peut être fatal. Il y a deux ans, une femme avait contacté le CIDFF de Nice pour obtenir de l'aide. Débordée, l'association avait dû la faire attendre. Elle a été tuée entre-temps.

L'augmentation des budgets consacrés ces dernières années à la lutte contre les féminicides ne suffit pas à répondre aux besoins qui, sur le terrain, explosent. En 2025, la Fédération nationale des CIDFF a observé un bond de 25 % [des victimes de violences conjugales](#) qui ont poussé leur porte. Avec ses 98 associations partout en France, ces centres sont en première ligne dans la prise en charge des violences conjugales.

**Vidéo Un « mémorial » pour les victimes de féminicides 2020**

**Un « mémorial » pour les victimes de féminicides 2020**

1:06

« On a multiplié notre budget par quatre en huit ans », constate Prune de Montvalon. Une augmentation « pas du tout à la hauteur des besoins qui explosent ». Avant la crise Covid, le CIDFF gérait une trentaine d'appels par

jour. « Aujourd'hui, on est à 120, avec toujours une seule personne à l'accueil », indique la directrice. Face à d'« énormes problèmes de trésorerie », l'association est forcée d'emprunter.

Vanessa Elkaim Rimmer, avocate et présidente de l'association AVVIFE, observe également ces dernières années [une inflation des besoins](#), mais aussi « une violence de plus en plus extrême », notamment par « l'utilisation des enfants pour atteindre la femme ».

### **« La notion de danger est très mal évaluée »**

« Les agresseurs se positionnent plus facilement en victimes », expose l'avocate, qui évoque des hommes « moins facilement démasquables, des caméléons, qui arrivent à se glisser dans la peau de la victime », ce qui vient compliquer la prise en charge. [Avant de tuer sa compagne et son ex-compagne, Cédric Prizzon](#) assurait dans des vidéos publiées sur les réseaux sociaux être victime du système, accusant son ex d'être « une criminelle », dangereuse pour son fils.

## Féminicides et violences conjugales

### L'Espagne plus efficace que la France dans la protection des femmes

Nombres rapportés à 1 million d'habitants, en 2024

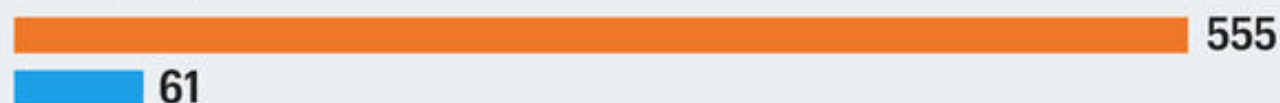
● Espagne ● France

Pour **1 féminicide** en Espagne



En Espagne

→ **9,1 fois plus d'ordonnances de protection délivrées**



→ **7,6 fois plus de bracelets antirapprochement délivrés**



→ **5,6 fois plus de téléphones grave danger délivrés**



\* Durée de douze mois en France contre un mois en Espagne

\*\* Chiffres de septembre 2024 \*\*\* Chiffres de février 2024

28 avril 2026 • Sources : gouvernements français et espagnol.

Le Parisien

« Il y a donc un enjeu fort dans la formation des professionnels à appréhender les techniques de manipulation », insiste Me Elkaim Rimmer. « Je choisis les

commissariats où envoyer les victimes pour qu'elles soient bien reçues », explique l'avocate. « La France est très en retard par rapport à d'autres pays comme l'Espagne ».

---

**À lire aussi** [Lutte contre les féminicides : avec ses moyens, l'Espagne prouve que c'est possible](#)

---

En 2024, on estime que moins de 20 % des femmes victimes de violences au sein de leur couple avaient déposé plainte. En cause, notamment : des forces de l'ordre encore trop peu formées à repérer et prendre en charge ces violences. Pourtant depuis 2020, plus de 180 000 policiers et gendarmes ont été formés à la prise en charge des violences intrafamiliales. « La notion de danger est très mal évaluée », abonde Prune de Montvalon. « Il y a encore des policiers qui mettent en doute la parole des victimes. Certaines ont déposé plainte neuf ou dix fois, et il ne se passe rien », souffle la directrice. Avec le CIDFF, elle participe à [des formations des forces de l'ordre à ces problématiques](#), suivies sur la base du volontariat. « Chaque séance est annulée parce qu'il n'y a personne. »

Résultat : les femmes victimes de violences se retrouvent encore confrontées à des refus de plainte, des déclassements en mains courantes, mais aussi des « maltraitances », indique [une étude de la Défenseure des droits publiée en mars 2025](#). Certaines en viennent à se protéger seules, « en installant des caméras devant leur porte ou en se munissant d'une bombe lacrymogène ». C'est pourquoi les associations plaident pour une formation systématique des forces de l'ordre afin de détecter les signaux faibles et forts de violences conjugales et d'apporter une réponse adaptée à chaque situation.

## **Un budget de plusieurs milliards d'euros serait nécessaire**

Quand les violences sont signalées, les moyens engagés pour contrôler les hommes violents semblent également insuffisants, à l'instar [du bracelet antirapprochement](#). En juillet 2025, seuls 760 bracelets étaient actifs sur tout

le territoire. « Les magistrats sont encore frileux à l'utiliser », indique Camille, juriste au CIDFF de Paris. Elle évoque les « dysfonctionnements techniques » du dispositif, avec des alertes nombreuses et très chronophages pour la justice. « Il faut beaucoup plus de moyens humains pour le gérer. »

Dans un rapport rendu en novembre, deux magistrats préconisent d'imposer au conjoint violent « un contrôle strict et permanent de sa localisation », pouvant s'inspirer de la lutte antidopage. Les sportifs contrôlés doivent fournir en permanence leur localisation sur un système informatique international et subissent des contrôles inopinés. « Pour éviter les mortes, il faut contrôler les vivants », résume le rapport.

---

**À lire aussi** « Les bobos de maman, c'est papa qui les a faits » : après des années de violences et d'emprise, il s'enfuit avant sa condamnation

---

La Fondation des femmes, qui se veut la « référence en France pour la liberté et les droits des femmes et contre les violences dont elles sont victimes », estime entre 2,3 et 3,2 milliards d'euros le budget nécessaire pour répondre [aux besoins d'accompagnement et d'hébergement des femmes victimes de violences conjugales](#). Un chiffre bien inférieur aux 184 millions d'euros consacrés par l'État en 2023, soit 0,04 % de son budget.